



# AU NOM DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA LIBERTÉ

Ce texte propose un bref panorama non exhaustif des reculs des droits humains depuis les événements du 11 septembre 2001. Toutefois, pour bien comprendre le parcours présenté dans ces quelques pages, il s'avère éclairant de brosser un court tableau de la situation mondiale d'un point de vue idéologique depuis le coup d'État perpétré au Chili en 1973.

### L'avènement d'un nouvel ordre mondial

C'est au Chili, sous la gouvernance du dictateur Augusto Pinochet (1915-2006), qu'ont été mises en application les premières politiques capitalistes de type néolibéral. Au début des années 1980, inspirés par cette idéologie, Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux États-Unis adoptent ce genre de politiques dans leur pays respectif et s'en font aussi les promoteurs au plan mondial. Ils soutiennent que l'État n'est pas la solution aux problèmes sociaux et économiques, mais qu'il en serait plutôt la cause.

C'est dans la foulée de ce courant idéologique, après la chute du mur de Berlin (1989) et pendant la crise dans le Golfe Persique (1990), que le président des États-Unis, George H. W. Bush annonce **un nouvel ordre mondial**, supposément fondé sur la recherche de la coopération, de la justice et de la paix : « La crise dans le golfe Persique, malgré sa gravité, offre une occasion rare pour s'orienter vers une période historique de coopération. De cette période difficile, (...), un nouvel ordre mondial peut voir le jour : une nouvelle ère, moins menacée par la terreur, plus forte dans la recherche de la justice et plus sûre dans la quête de la paix. »¹ Mais l'histoire récente nous a démontré que, dans ce contexte, la coopération signifie, entre autres choses, l'intégration des économies nationales au capitalisme néolibéral globalisé, et l'alignement sur les intérêts particuliers des États-Unis et des compagnies transnationales. Par ailleurs, il est aussi important de comprendre que ces soi-disant « recherche de la justice » et « quête de la paix » s'inscrivent en réalité dans une perspective idéologique de domination du monde par les États-Unis. Au nom de la démocratie et de la liberté, ce sont en réalité la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Extrait du discours de George H. W. Bush au Congrès le 11 septembre 1990. Wikipédia : <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvel\_ordre\_mondial">http://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvel\_ordre\_mondial</a>







compétitivité, la liberté des entreprises, la croissance infinie et le militarisme que le nouvel ordre mondial cherche à imposer. D'ailleurs l'histoire nous a montré par la suite que, sous ce régime, la croissance économique signifie la surconsommation pour quelques-unEs et l'austérité pour toutEs les autres. C'est dans ce contexte que se produisent les événements du 11 septembre 2001.

## Le 11 septembre 2001, prétexte à une nouvelle vague de militarisation du capitalisme néolibéral

Le nouvel ordre mondial ne s'est pas développé à partir des événements du 11 septembre 2001. Il était déjà en marche depuis les années 1980. Les attentats du 11 septembre ont cependant servi de **prétexte** pour accélérer le processus de globalisation et de militarisation. L'attention médiatique et politique se tourne vers un nouvel adversaire, le terrorisme. Ce nouvel adversaire va justifier l'intensification du déploiement du nouvel ordre mondial et du militarisme nécessaire à son maintien et à son expansion. Pour ses promoteurs, il s'agit d'une entreprise « civilisatrice ».

Les États-Unis sont le bras armé de cette logique fallacieuse. Depuis 2001, nous assistons à une augmentation vertigineuse des budgets militaires au profit de l'industrie de l'armement. Notons, ici, l'alignement des politiques canadiennes sur celles des États-Unis. En 2008, le gouvernement Harper a annoncé « des dépenses militaires de l'ordre de 490 milliards pour les vingt prochaines années »². « En 2027-2028, le budget militaire annuel s'établira à 30 milliards \$³, [soit une augmentation de 9 milliards \$] par rapport à 2008-2009. »⁴ Selon Stephen Harper, « le futur environnement de sécurité nécessite une force armée apte au combat, souple et polyvalente.⁵ »

Le changement de gouvernement en 2015 ne modifie fondamentalement rien à cette logique militariste. Ainsi, sous le gouvernement libéral de Justin Trudeau, « avec désormais 1,29% de son PIB consacré aux dépenses de défense [en 2017], contre 1,16% en 2016 et 1,01% en 2014, le Canada fait un pas en avant vers [une] directive de l'OTAN demandant à ses pays membres d'aller jusqu'à 2% de leur PIB pour assurer la défense. [...] En prix constants de 2010, le budget militaire canadien est passé d'un

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Stratégie de défense Le Canada d'abord, 12 mai 2008 : http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2096



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le collectif Échec à la guerre, La militarisation de la politique étrangère du Canada : qui dicte l'agenda?, décembre 2009, p. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cela équivaut à des dépenses de 82,2 millions de dollars par jour, soit 3,425 millions par heure!

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Stoppons les dépenses militaires.com: <a href="http://www.stopponslesdepensesmilitaires.com/site/enjeux/depenses-militaires/budget-militaire">http://www.stopponslesdepensesmilitaires.com/site/enjeux/depenses-militaires/budget-militaire</a>





peu plus de 19 milliards \$ CAD en 2010 à près de 25 milliards en 2017 »<sup>6</sup> se rapprochant ainsi des objectifs du gouvernement précédent. Tout compte fait, « le budget annuel de la Défense nationale passera à 32,7 milliards par année en 2026-2027 »<sup>7</sup>. Une augmentation conséquente de 2,7 milliards \$ par rapport aux 30 milliards \$ qu'avait annoncés le gouvernement de Stephen Harper! Mentionnons, en dernier lieu, le refus du gouvernement Trudeau d'annuler un contrat de vente de blindés à l'Arabie saoudite malgré les exactions guerrières menées par ce pays et sa coalition au Yémen et dont les populations civiles font les frais. Selon l'ONG Save The Children, cette guerre est à l'origine d'une famine qui, en date du 21 novembre 2018, aurait coûté la vie à 85 000 enfants<sup>8</sup> et placerait, selon plusieurs agences de l'ONU, 20 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire extrême<sup>9</sup>.

## L'adoption de lois antiterroristes

L'après 11 septembre a, entre autres, été marqué par l'adoption de lois antiterroristes. Ces lois...

« ...ont plutôt consisté en un développement de politiques répressives déjà existantes et de projets de législation [portant atteinte aux libertés civiles] et antidémocratiques en attente, les gouvernements se saisissant de cette conjoncture favorable pour les faire passer sous le coup de l'émotion et de la confusion. Toutes ces normes nationales ont en commun qu'elles entretiennent un flou sur la définition du terrorisme, ce qui permet de qualifier comme terroristes différents agissements qui n'ont rien à voir avec une activité terroriste. Elles rognent, à un degré plus ou moins grand, des droits et des garanties fondamentales des citoyens et notamment des étrangers, le droit à une justice transparente, le droit au respect de la vie privée, etc. et accroissent les pouvoirs de la police, des services de sécurité et de renseignements sans contrôle judiciaire. Elles ouvrent la voie à la criminalisation de tout mouvement de résistance aux politiques néolibérales imposées d'en haut, comme la tendance s'en fait déjà lourdement

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> La Presse, 8 décembre 2018: <a href="https://www.lapresse.ca/international/moyen-orient/201812/08/01-5207297-au-yemen-20-millions-depersonnes-souffrent-dinsecurite-alimentaire.php">https://www.lapresse.ca/international/moyen-orient/201812/08/01-5207297-au-yemen-20-millions-depersonnes-souffrent-dinsecurite-alimentaire.php</a>



<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Nicolas, *Le Canada poursuit la hausse de ses dépenses militaires*, ces chiffres proviennent des données de l'OTAN concernant les dépenses militaires de ses pays membres, <a href="http://www.45enord.ca/2018/03/canada-poursuit-hausse-depenses-militaires-otan/">http://www.45enord.ca/2018/03/canada-poursuit-hausse-depenses-militaires-otan/</a>, publié le 15 mars 2018

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Raphaël Bouvier-Auclair, *Le budget de la défense passera de19 à 32,7milliards par année*, <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1038386/canada-budget-defense-augmentation-nouvelle-politique-investissement">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1038386/canada-budget-defense-augmentation-nouvelle-politique-investissement</a>, publié le 7 juin 2017

<sup>8</sup> New York Times, 21 novembre 2018: https://www.nytimes.com/2018/11/21/world/middleeast/yemen-famine-children.html





sentir un peu partout. La prétendue lutte antiterroriste vient à point nommé pour renforcer la répression et enlever toute consistance à l'exercice le plus élémentaire de droits civils et politiques »<sup>10</sup>

 $<sup>^{10}\</sup> CETIM\ (Centre\ Europe-Tiers-monde), \\ \underline{http://www.cetim.ch/fr/dossier\_antiterrorisme.php}$ 







### Aux États-Unis

Voici un certain nombre de mesures adoptées par le *Patriot Act* voté par le Congrès des États-Unis et signé par George W. Bush le 26 octobre 2001, un mois et demi à peine après le 11 septembre : renforcement considérable des pouvoirs d'agences gouvernementales liées à la sécurité de l'État (CIA, FBI, NSA<sup>11</sup> et l'armée) ; augmentation de la sécurité du pays contre le terrorisme ; resserrement des mesures de sécurité comme la protection des frontières et des aéroports ; retrait des obstacles dans les investigations contre le terrorisme ; renforcement de la législation pénale contre le terrorisme ; assurance d'un partage accru de l'information. « Le but du *Patriot Act* n'était pas uniquement d'imposer les mesures prises, mais de leur donner une légitimité. Ce qui était parcellaire, dispersé, est maintenant rassemblé en une seule loi.<sup>12</sup> ». Quatorze des seize mesures contenues dans le Patriot Act ont été prolongées de façon permanente le 21 juillet 2005 par le Congrès des États-Unis. Dans les faits, le *Patriot Act* a cependant été remplacé par *le Freedom Act* en 2015.<sup>13</sup>

Le Patriot Act est mort, vive le Freedom Act, mais la surveillance continue, <a href="https://www.lesinrocks.com/2015/06/01/actualite/avec-le-freedom-act-la-surveillance-continue-11751297/">https://www.lesinrocks.com/2015/06/01/actualite/avec-le-freedom-act-la-surveillance-continue-11751297/</a>



<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> NSA: National Security Agency ou Agence nationale de sécurité

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voltairenet.org, Jean-Claude Paye (Sociologue belge), Les lois antiterroristes. Un acte constitutif de l'empire, <a href="http://www.voltairenet.org/article151318.html">http://www.voltairenet.org/article151318.html</a>

<sup>13 «</sup> Au lieu de renouveler le Patriot Act pour 4 ans supplémentaires, le Congrès américain a souhaité faire passer une nouvelle loi, le Freedom Act, censé mettre un terme à la collecte massive de données par la NSA. Mais la nouvelle loi préservera tout de même la capacité des services de renseignement à obtenir ces données, en les demandant cette fois au cas par cas aux opérateurs télécom. »
Marie





Le *Patriot Act* a donné lieu à divers reculs des libertés et des droits civils et politiques, notamment diverses violations de la vie privée comme des perquisitions en l'absence des résidentEs et de nombreuses écoutes téléphoniques, un net recul de la liberté d'expression et du droit à un procès juste et équitable sans compter les détentions arbitraires dans le plus grand secret.







### Au Canada

Sans surprise, le Canada s'est aligné sur les États-Unis. « Avant le 11 septembre 2001, le cadre légal de la lutte contre le terrorisme s'effectuait au sein du Code criminel et les autorités canadiennes employaient, pour les groupes terroristes, les mêmes instruments que pour les autres criminels <sup>14</sup> ». Cela change avec l'adoption (18 décembre 2001) de la loi C-36 modifiant en profondeur le Code criminel canadien». Ce projet de loi modifie 22 lois, dont celles sur les libertés individuelles, la protection de la vie privée, la nature des pouvoirs de l'exécutif et des services secrets.

- Cette loi donne davantage de moyens d'enquête. Elle élargit donc les pouvoirs policiers en créant de nouvelles infractions en lien avec les activités à connotation terroriste.
- Ainsi, « le champ d'utilisation de la surveillance électronique a été grandement accru en n'obligeant pas les autorités à faire la preuve que la mise sur écoute est une mesure de dernier recours<sup>15</sup> ».
- L'activité terroriste est définie comme un acte commis « au nom exclusivement ou non d'un but, d'un objectif ou d'une cause de nature politique, religieuse ou idéologique » en vue d'intimider la population « quant à sa sécurité, entre autres sur le plan économique, ou de contraindre une personne, un gouvernement ou une organisation nationale ou internationale à accomplir un acte ou à s'en abstenir » 16
- Cette définition contenue dans la loi C-36 reste suffisamment vague pour prêter à interprétation et ainsi inclure, si besoin est, l'opposition au capitalisme néolibéral comme faisant partie des « activités terroristes » et cela au nom de la sécurité.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Gouvernement du Canada, Ministère de la justice, *Définition de terrorisme et contexte canadien*, <a href="https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-ci/victim/rr09\_6/p3.html">https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-ci/victim/rr09\_6/p3.html</a>.



Radio-Canada, *Le Canada après le 11 septembre. Vers un équilibre sécuritaire*, <a href="http://www.radio-canada.ca/nouvelles/actualite/nouvelles/200509/09/009-securite-equilibre-b.shtml">http://www.radio-canada.ca/nouvelles/actualite/nouvelles/200509/09/009-securite-equilibre-b.shtml</a>

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Radio-Canada, *Le Canada après le 11 septembre. Vers un équilibre sécuritaire*, <a href="http://www.radio-canada.ca/nouvelles/actualite/nouvelles/200509/09/009-securite-equilibre-b.shtml">http://www.radio-canada.ca/nouvelles/actualite/nouvelles/200509/09/009-securite-equilibre-b.shtml</a>





# À cet effet, mentionnons deux exemples.

- 1. L'infiltration de 35 agents de la SQ parmi les manifestantEs pour provoquer la violence et ainsi justifier la répression au moment des manifestations entourant les pourparlers sur le Partenariat sur la sécurité et la prospérité entre les États-Unis, le Mexique et le Canada et le secteur privé au Sommet de Montebello (20-21 août 2007). Les pourparlers avaient lieu à l'écart des citoyens et citoyennes, des médias et des parlementaires. On y discutait du remodelage de l'Amérique du Nord (remodelage s'inscrivant dans la perspective du nouvel ordre mondial).
- 2. Les Sommets du G8 et du G20 à Toronto (26 et 27 juin 2010) pour lesquels le gouvernement conservateur de Stephen Harper a dépensé un milliard de dollars pour la sécurité. Plus de 1000 arrestations ont été effectuées dont une rafle en pleine nuit dans un gymnase de l'université de Toronto alors que les gens dormaient. L'adoption, peu avant le Sommet, par le gouvernement ontarien d'une loi permettant aux policiers d'effectuer des « arrestations préventives » a donné lieu à de nombreux abus. Cette loi mettant à mal la « présomption d'innocence », le droit d'expression et de manifestation a permis de légitimer de nombreuses arrestations arbitraires.





Notons qu'en juin 2015, le gouvernement Harper adopte le projet de loi C-51 qui vient renforcer et « ajouter une couche supplémentaire de mesures liberticides aux mesures antiterroristes déjà en vigueur » 17.

Enfin, « le 20 juin 2017, le gouvernement Trudeau déposait le projet de loi C-59, *Loi concernant des questions de sécurité nationale* »<sup>18</sup> qui ne modifie pas en profondeur les mesures antiterroristes adoptées sous le gouvernement précédent.

Au nom de la sécurité, il est évident que les mesures antiterroristes ont fait reculer les droits civils et politiques et, par le fait même, la démocratie dans son ensemble.

# L'obsession de la sécurité et le discours de la peur

Le thème de la sécurité joue avec une corde sensible : le besoin de se sentir en sécurité. C'est ce besoin que les gouvernements ont exploité après le 11 septembre. Cela a permis d'imposer les mesures contenues dans les lois antiterroristes et ainsi d'aller de l'avant avec le déploiement tous azimuts du capitalisme néolibéral et de son pendant obligé, la militarisation. Les lois antiterroristes ont été passées sous le coup de l'émotion, de la confusion et de la peur. On a fait de la question de la sécurité une fin en soi, un absolu devant lequel nous n'aurions qu'à nous soumettre. La peur est viscérale et non rationnelle. Il est, par conséquent, difficile de porter un regard critique faisant appel à l'intelligence.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> *Ibid.* Précisons que « les modifications apportées aux mesures antiterroristes [par C-59] constituent la partie la plus décevante du projet de loi. Le gouvernement qui n'a pas répondu à l'appel de la population d'abroger purement et simplement C-51. C-59 maintient l'essentiel de cette loi. Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) ont même de nouveaux pouvoirs. [...] Un élément [cependant] important de C-59 est la création de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement ».



<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Dominique Peschard, *Le projet de loi C-59 : un marché de dupes*, Revue Droits et libertés, volume 37, numéro 2, automne 2017, http://liguedesdroits.ca/?p=4681





L'obsession sécuritaire entretenue par la classe politique fonctionne comme une machine à justification. Cette dérive a fait en sorte que, au nom de la sécurité, les États-Unis et le Canada ont bafoué à plusieurs reprises les droits civils et politiques, mais aussi le droit international, notamment en matière de torture. « Dans ce nouveau paradigme, tout individu représente potentiellement un risque et devient un suspect potentiel. Il s'agit d'éliminer les risques sur la base des meilleurs renseignements disponibles. Que les meilleurs renseignements soient complets ou exacts n'a aucune importance. » 19

Nous voyons là la véritable signification de ce que la classe dominante entend par nouvel ordre mondial, le pouvoir d'exercer un contrôle total pour implanter partout le capitalisme néolibéral qu'on confond commodément avec la démocratie et la liberté, confusion sciemment entretenue afin de légitimer les hausses vertigineuses des budgets militaires et maintenir le paradigme de la croissance économique infinie.

L'obsession sécuritaire et la militarisation sont des aspects conjoints d'une même doctrine s'inscrivant dans la logique de l'expansion du pouvoir de domination capitaliste néolibéral. Dans cette logique, la démocratie, les libertés civiles et les droits humains individuels et collectifs sont relatifs, malléables et sacrifiés aux impératifs sécuritaires et économiques internationaux.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Martine Eloy, "Dans un État sécuritaire, nous avons tous et toutes quelque chose à craindre", *Bulletin spécial de la ligue des droits et libertés. Quels défis pour les droits humains?* Automne 2008, p.18.







Ainsi, un pays comme le Canada, proclamant l'importance des droits et des libertés civiles, permet des abus comme ceux des **poursuites-bâillons**<sup>20</sup>. Elles constituent une attaque directe contre la liberté d'expression, le droit à être informéE, la démocratie et plusieurs autres droits fondamentaux. « Une poursuite stratégique contre la mobilisation publique ou poursuite-bâillon est une action en justice visant à entraver la participation politique et le militantisme. Il s'agit le plus souvent d'une poursuite civile pour raison diffamatoire, intentée contre un individu ou un organisme ayant pris parti dans le cadre d'un enjeu public. Le concept inclut également les menaces de poursuite, car le succès d'une telle opération ne découle pas tant d'une victoire devant les tribunaux que du processus lui-même, visant à intimider la partie défenderesse (celle attaquée) ou à l'épuiser financièrement dans le but de la réduire au silence.<sup>21</sup> » Entreprises en 2008, les poursuites totalisant onze millions de dollars de Barrick Gold et Banro, deux compagnies minières canadiennes, contre la maison d'édition Écosociété et les trois auteurs du livre Noir Canada<sup>22</sup> en sont un bel exemple<sup>23</sup>. La petite maison d'édition a réglé ces litiges hors cours, en 2011 avec Barrick Gold et en 2013 avec Banro. Écosociété a dû verser des compensations financières à ces deux entreprises. En 2009, l'Assemblée nationale du Québec a cependant légiféré et adopté le projet de loi 9 « modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics afin de limiter les poursuites abusives 24 ». Il s'agit, dans ce cas, d'une importante victoire pour la société civile suite à trois années de mobilisation. Notons que l'Ontario a aussi adopté un tel projet de loi en 2015 et le gouvernement de la Colombie-Britannique en a présenté un en mai 2018. Toutefois, il est essentiel de préciser que cela ne s'est pas fait sans des pressions de la société civile. Par ailleurs, l'adoption de ces législations n'infirme pas pour autant le fond du propos contenu dans ce texte. La logique de fond reste celle du déploiement du néolibéralisme et l'adoption des mesures liberticides nécessaires à son expansion.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Collectif d'auteurs, *Loi contre les poursuites abusives – Les tribunaux devront protéger la liberté d'expression*, Le Devoir, section Idées, 8 juin 2009, <a href="https://www.ledevoir.com/non-classe/253879/loi-contre-les-poursuites-abusives-les-tribunaux-devront-proteger-la-liberte-d-expression">https://www.ledevoir.com/non-classe/253879/loi-contre-les-poursuites-abusives-les-tribunaux-devront-proteger-la-liberte-d-expression</a>



<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Poursuite-bâillon ou poursuite stratégique contre la mobilisation publique. En anglais: Strategic lawsuit against public participation ou SLAPP.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Wikipédia, http://fr.wikipedia.org/wiki/Poursuite\_strat%C3%A9gique\_contre\_la\_mobilisation\_publique

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Alain Deneault avec la collaboration de Delphine Abadie et William Sacher, *Noir Canada*, Éditions Écosociété, Montréal, 2008, 352 p.

<sup>23</sup> http://slapp.ecosociete.org/





Comme l'affirme le sociologue Jean Ziegler, les différents moyens (déclarations, chartes, constitutions) que nous nous sommes donnés pour proclamer et protéger les droits humains ont été instrumentalisés et servent aux fins du pouvoir de domination capitaliste par l'instauration d'États policiers fortement militarisés. Dans cette foulée, la montée de la droite radicale tend à imposer au sein de ce nouvel ordre mondial un mode de gouvernance ayant comme fondement ce qu'on désigne souvent par l'expression « la loi et l'ordre », mais qui en réalité consiste à s'éloigner de l'État de droit dans lequel les droits humains sont activement protégés.

# L'impératif de « la loi et l'ordre »

Dans un premier temps, nous illustrerons cette tendance forte de gouverner en imposant par la force les prescriptions des intérêts dominants à l'aide de trois exemples tirés de la gouvernance des conservateurs de Stephen Harper : le dénigrement de la démocratie parlementaire ; les coupures financières dans des organismes de droits ; le cas d'Omar Khadr. Dans un deuxième temps, nous porterons notre regard sur une autre tendance lourde, la montée de l'extrême droite et quelques conséquences de cette mouvance.







## Trois illustrations des nouvelles formes de gouvernance autoritaire

## Le dénigrement de la démocratie parlementaire

En janvier 2009, le premier ministre canadien, Stephen Harper, annonçait la prorogation<sup>25</sup> du Parlement. La session parlementaire devant débuter le 25 janvier 2009 n'a pas eu lieu. Les travaux ne reprirent qu'au début du mois de mars avec le discours du Trône et le dépôt du budget. Voici les raisons invoquées

« La priorité du gouvernement, c'est d'agir, mais aussi d'informer la population canadienne de la direction que le gouvernement veut prendre et le discours du Trône est le meilleur outil disponible pour faire ceci, a expliqué le porte-parole du premier ministre, Dimitri Soudas. [...] Avec un discours du Trône et un budget dès le lendemain, le gouvernement pourra présenter la suite de son plan de relance économique et dire comment il compte s'attaquer au déficit. »<sup>26</sup>

Si telle était l'intention du gouvernement, pourquoi avoir prorogé le Parlement plutôt que de saisir l'occasion de discuter de relance économique avec les partis d'opposition? La réponse est contenue dans cette expression: « la direction que le gouvernement veut prendre ». Selon sa perspective, il n'y avait rien à discuter. La prorogation signifiait aussi « la suspension des activités des comités parlementaires, dont celui sur la mission en Afghanistan et sur le sort des prisonniers remis par les Forces canadiennes aux autorités afghanes »<sup>27</sup>. Or, le gouvernement a cherché à discréditer les allégations de tortures qu'auraient subies ces prisonniers. Le gouvernement a réussi à escamoter une éventuelle commission parlementaire sur la présence canadienne en Afghanistan et la question de la torture, démontrant son mépris de la démocratie parlementaire.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Idem.



<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> "Proroger" c'est maintenir une situation après la date à laquelle elle devait initialement cesser ou devait disparaître. Ainsi on proroge un délai ou une autorisation qui vient à échéance. [...] Les mots renvoi, report, prolongement, sont des synonymes de "prorogation"."

Dictionnaire du droit privé de Serge Braudo, http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/prorogation.php

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Harper proroge le Parlement, <a href="http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2009/12/30/001-senat-conservateurs.shtml">http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2009/12/30/001-senat-conservateurs.shtml</a> C'est nous qui surlignons.





## Coupures financières dans des organismes luttant pour le respect des droits

Dans cette veine, le gouvernement Harper a coupé le financement d'organismes de défense des droits qui interviennent sur des enjeux sociaux importants. En 2006, sous prétexte de rationalisation et d'efficacité, le gouvernement fédéral ampute de 40% (5 millions \$) le budget de Condition féminine Canada (CFC). Une semaine plus tard, il modifie son mandat et « les mots "égalité", "défense" et "action" ont été retirés en douce des modalités du mandat et de divers documents de CFC, notamment son site Web (un processus de suppression inacceptable emprunté directement à l'administration Bush et à sa façon de traiter les organisations féministes)<sup>28</sup> ».

Pourtant, le 17 juillet 1980, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les organismes communautaires comme les groupes de femmes assurent un rôle important pour une vie démocratique saine. Ils renvoient le gouvernement à ses responsabilités sur différents dossiers ayant trait aux droits et aux libertés civiles et démocratiques. Les coupures et modifications à CFC démontrent tout le mépris que le gouvernement Harper avait pour la démocratie et la défense des droits. En outre, le gouvernement a tenté

de museler ceux et celles qui dénoncent ses politiques de coupures dans les programmes d'aide à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Le Réseau canadien pour la santé des femmes, *Des coupures antidémocratiques à Condition féminine Canada*, <a href="http://www.cwhn.ca/ressources/rcsf/swc-oped\_f.html">http://www.cwhn.ca/ressources/rcsf/swc-oped\_f.html</a>







Paradoxalement, son engagement pro-israélien l'a amené à considérer tout regard critique comme antisémite. Les dérives pro-israéliennes du gouvernement Harper ont fait plusieurs autres victimes, dont :

« L'organisme Droits et Démocratie dont on peut raisonnablement craindre pour la survie à plus ou moins long terme. Après les coupures de subvention aux organismes Kairos et Alternatives, après le retrait de l'aide canadienne à l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), après les votes contre le Rapport du juge Goldstone et le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, après les attaques contre l'Association parlementaire Canada-Palestine, c'est au tour d'un organisme de défense des droits humains de subir les tactiques du lobby pro-israélien canadien. Le dénominateur commun de ces organismes pris pour cible est leur dénonciation des graves violations du droit international et des droits humains des Palestiniens et Palestiniennes par l'État d'Israël : occupation, colonisation, blocus et agression militaire contre la population de Gaza, etc. Ces crimes sont largement documentés par un nombre considérable d'organismes réputés à travers le monde, l'ONU en tête avec quelque 400 résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité condamnant l'État d'Israël pour ses agissements envers le peuple palestinien » <sup>29</sup>.

journal-alternatives/publications/dossiers/alternatives-en-peril/article/la-crise-a-droits-et-democratie-ou



<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Le journal des Alternatives, *La crise à Droits et démocratie ou les dérives du lobby pro-israélien au Canada*, <a href="http://journal.alternatives.ca/fra/">http://journal.alternatives.ca/fra/</a>





### Le cas Omar Khadr

Enfin, Omar Khadr, ce citoyen canadien d'origine pakistanaise, accusé d'avoir tué un soldat étatsunien à l'âge de quinze ans, montre à quel point le gouvernement Harper méprisait les questions de droits et d'allégations de tortures et de mauvais traitements en refusant systématiquement de le rapatrier au Canada. Un reportage de l'émission Enquête de Radio-Canada diffusée le 16 octobre 2008<sup>30</sup> tend à démontrer l'innocence de Khadr. Il y est aussi relaté « les mauvais traitements qu'a subis Omar et l'implication des services de renseignements canadiens dans ces mauvais traitements »<sup>31</sup>. Il a été enfermé à la prison militaire de Guantanamo en 2002. Au mépris de la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre et des enfants soldats, le gouvernement Harper avait résolument choisi de s'enfermer dans un mépris inacceptable des droits fondamentaux.

De nombreux autres exemples pourraient servir d'illustrations : le refus du gouvernement d'informer le Parlement sur les coûts réels des baisses d'impôts aux entreprises ; l'utilisation des ressources parlementaires pour promouvoir le parti conservateur ; le refus de dévoiler aux parlementaires le coût d'achat d'avions de chasse F-35. Ces quelques exemples, trop rapidement dépeints, démontrent bien l'esprit antidémocratique et réfractaire à la question des droits humains du gouvernement Harper tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

## La montée de l'extrême droite et quelques conséquences de cette mouvance

Même s'il s'agissait de groupuscules sans véritable poids, les mouvements d'extrême droite n'ont jamais cessé d'exister depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Mais depuis une dizaine d'années, ils gagnent en importance, particulièrement en Europe, mais pas uniquement. À preuve, l'élection du candidat d'extrême droite à la présidence du Brésil, Jair Bolsonaro, le dimanche 28 octobre 2018.

Avant d'aller plus loin, il est important de porter brièvement notre regard sur ce qui caractérise l'extrême droite. Le journal *Le Monde diplomatique* présente l'extrême droite comme une « famille idéologique de

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Wikipédia, *Omar Khadr*, <a href="http://fr.wikipedia.org/wiki/Omar\_Khadr">http://fr.wikipedia.org/wiki/Omar\_Khadr</a>



<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Radio-Canada, Enquête, *Le cauchemar d'Omar Khadr*, <a href="http://www.radio-canada.ca/emissions/enquete/2008-2009/Reportage.asp?idDoc=66148">http://www.radio-canada.ca/emissions/enquete/2008-2009/Reportage.asp?idDoc=66148</a>





partis, mouvements et groupuscules hétérogènes, mais qui ont en commun une critique radicale de la démocratie au nom d'une idéologie autoritaire, raciste et nationaliste tendant à exclure une partie des individus de la nation et/ou de la citoyenneté<sup>32</sup> ». À cet égard, notons l'importance centrale qu'occupe l'identité nationale chez les groupes d'extrême droite. Il est, ici, essentiel d'ajouter trois autres caractéristiques pour comprendre ce qu'est l'extrême droite : d'une part, le populisme, selon le politicologue allemand Jan-Werner Müller : «les politiciens populistes sont ceux qui prétendent parler au nom d'une conception idéalisée du peuple (ou de la nation) qui exclut explicitement ou implicitement leurs opposants<sup>33</sup> » ; d'autre part, la nature et l'environnement y sont considérés comme quantité négligeable et uniquement sous l'angle de ressources à exploiter et non comme patrimoine à sauvegarder et enfin le rejet des intellectuels, ceux-ci n'étant supposément pas en contact avec la réalité.

En Europe, deux catalyseurs importants des mouvements d'extrême droite concernent la question des migrantEs et la lutte contre l'Islam. L'arrivée massive de réfugiéEs syriens et autres, dont des réfugiéEs climatiques, a permis à plusieurs de ces mouvements de tabler sur la question de l'identité nationale pour se faire du crédit politique. Ainsi, plusieurs pays européens connaissent une montée de l'extrême droite, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Danemark, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Suède pour ne nommer que ceux où cette tendance est plus marquée.

Aux États-Unis, bien que le parti républicain ne soit pas à proprement parler un parti d'extrême droite, il est essentiel de mentionner qu'une portion importante de sa base tend à l'être, la droite religieuse chrétienne dont les caractéristiques, à plusieurs égards, se rapprochent de celles de l'extrême droite. Par ailleurs, l'élection de Donald Trump à la présidence du pays pose de nombreuses questions. Ce président, homme autoritaire qui encense le dictateur nord-coréen Kim Jong Un et se met à dos ses alliés traditionnels, tient des propos misogynes, xénophobes, nationalistes, et critique sans cesse les mécanismes démocratiques dont se sont dotés les États-Unis, notamment la liberté de presse. L'attitude générale de Donald Trump n'est pas sans contribuer à exacerber l'intolérance, le sexisme, le racisme, la xénophobie, les violences ethniques et religieuses et à favoriser la radicalisation de nombreuses personnes.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Pierre Martin, « Qu'est-ce que le populisme ? », *Le journal de Montréal*, Blogues Pierre Martin, 28 mai 2018, <a href="https://www.journaldemontreal.com/2018/05/28/quest-ce-que-le-populisme">https://www.journaldemontreal.com/2018/05/28/quest-ce-que-le-populisme</a>



<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> « Extrême droite », *Le Monde diplomatique*, <u>https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/extremedroite</u>





Cette tendance lourde n'est évidemment pas sans conséquence. L'exacerbation des nationalismes s'accompagne d'une montée de l'intolérance envers les différences ethniques, religieuses, de couleurs de peau, d'orientation sexuelle (homophobie). À cet égard, l'Allemagne, plus précisément la Saxe, a connu, en août 2018, des chasses aux migrantEs et l'usage de la violence à leur égard. Aux États-Unis, la xénophobie du président Trump va jusqu'aux déploiements de la garde nationale (2100 personnes) et de 5200 militaires à la frontière avec le Mexique avec ordre de tirer en cas de jet de pierre de la part des migrantEs d'Amérique centrale à majorité hondurienne. Donald Trump considère cette caravane migratoire comme une « urgence nationale ». À ce propos, le nom donné à ce déploiement de force à la frontière mexicaine est significatif de la xénophobie et du nationalisme exacerbé du président : « Patriote fidèle ». Les migrantEs sont ainsi transforméEs en boucs émissaires sur lesquels on fait porter de nombreux problèmes : pertes d'emplois, chômage, décadence morale et sociale ou recul de l'identité nationale, par exemple.

Dans un autre ordre d'idées, au plan économique, l'extrême droite considère la nature comme une ressource à exploiter et rien d'autre. Par exemple, pour Jair Bolsonaro, la forêt amazonienne, dont environ 79 % est encore intacte, est une entrave au développement du Brésil. Pour lui, il n'y a « aucun pays dans le monde qui se permet d'avoir de telles réserves intouchées<sup>34</sup> ». Il entend par « réserves », des ressources à exploiter pour ainsi pouvoir développer, entre autres, le territoire en faveur de l'agroindustrie et enrichir le pays.

Autre cas de figure, toujours en lien avec la question environnementale : pour l'extrême droite, l'humain ne peut pas être la cause du réchauffement climatique puisque le réchauffement serait essentiellement d'origine naturelle, lorsqu'il n'y a pas simplement négation du phénomène. Cette vision des choses justifie tous les abus. Pourtant, l'activité humaine est directement la cause première du réchauffement et du chaos climatique responsable des migrations climatiques, de la fonte des glaciers, du réchauffement des océans, de l'extinction massive du vivant, des multiples sources de pollution, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Vincent Champagne, *L'élection de Bolsonaro « catastrophique » pour l'Amazonie, selon un chercheur*, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1132712/bresil-bolsonaro-environnement-marc-michel-lucotte-uqam







Une question se pose. Assisterions-nous à une montée du fascisme ? Il est, ici, important de noter que les caractéristiques des mouvements et groupes d'extrême droite sont, à plusieurs égards, similaires à celles du fascisme<sup>35</sup>. Les mouvements et groupes fascistes se disent cependant ouvertement en faveur

d'un état totalitaire, ce qui n'est pas toujours le cas des groupuscules d'extrême droite, bien qu'il y ait une tendance marquée dans ce sens chez ces derniers. À ce sujet, il faudra garder un œil ouvert sur le gouvernement de Jair Bolsonaro qui, durant la campagne électorale, n'a pas caché sa nostalgie de la dictature militaire brésilienne (1964-1985).

Ainsi, l'extrême droite non seulement bafoue la démocratie, les libertés civiles et politiques, mais aussi le droit à vivre dans un environnement sain.

Cependant, les nombreuses attaques à la démocratie et aux droits et libertés civiles et politiques ne se font pas sans qu'il y ait dénonciation, mobilisation et résistance citoyenne.

### Mobilisations et résistances

L'ampleur des attaques contre les droits humains et les libertés civiles et politiques n'ont pas réussi à faire taire la société civile. La conscience veille au cœur de l'humanité et la puissance des machines de propagande ne parvient pas à l'endormir. Devant l'injustifiable, des voix s'élèvent, des citoyens et des citoyennes s'organisent, se mobilisent, résistent et proposent des alternatives respectueuses des droits

originalement paru dans Free Inquiry Magazine, 2003: http://www.hartford-hwp.com/archives/27/076.html



<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Quelques caractéristiques du fascisme : un nationalisme exacerbé; le mépris des droits des femmes et des hommes; le suprématie du corps militaire; le contrôle des médias; le sexisme; le racisme; une obsession pour la sécurité nationale; le mépris des intellectuels; l'autoritarisme et l'absolutisme de « la loi et l'ordre » (expression qui ne désigne pas le respect de la loi et de l'État de droit tel qu'on l'entend dans le cadre d'une démocratie parlementaire, mais qui au contraire fait référence à diverses formes de dérives et d'abus de pouvoir de la part de l'exécutif et des forces policières et militaires qu'il commande); la préservation du pouvoir des grandes entreprises et son corollaire, l'anéantissement du pouvoir des travailleurs, l'établissement d'un état totalitaire. Adapté de : Lawrence Britt, *Les 14 caractéristiques du* fascisme, publié par Vincent Christophe Le Roux, 2016, <a href="https://www.facebook.com/notes/vincent-christophe-le-roux/les-14-caract%C3%A9ristiques-du-fascisme-par-lawrence-britt-publi%C3%A9-au-printemps-2003-/1723990481188786/.">https://www.facebook.com/notes/vincent-christophe-le-roux/les-14-caract%C3%A9ristiques-du-fascisme-par-lawrence-britt-publi%C3%A9-au-printemps-2003-/1723990481188786/.</a>





humains, des libertés civiles et politiques contribuant, tant bien que mal, non seulement à sauvegarder ce qu'il reste de démocratie, mais à la construire ensemble.

Les différents forums sociaux mondiaux, régionaux et locaux constituent une volonté ferme de la société civile d'unir ses forces et de s'organiser pour construire un autre monde possible. Des alternatives viables et équitables sont proposées qui respectent les droits humains individuels, collectifs et environnementaux et les libertés civiles et politiques. Ces forums, et d'autres convergences de toutes sortes, regroupent des centaines de milliers de personnes de partout sur la planète. Par ailleurs, il n'y a plus de rencontres internationales des décideurs économiques qui ne soient accompagnées de manifestations et de démonstrations de ras-le-bol. Pensons notamment aux rencontres du G8 et du G20 à Toronto en juin 2010. Les réseaux sociaux Internet comme Avaaz faisant circuler des pétitions en faveur des droits humains et environnementaux et permettant de ramasser des centaines de milliers de noms en peu de temps sont aussi très actifs. Les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter jouent un rôle de plus en plus important dans la mobilisation populaire comme on l'a vu au Moyen-Orient lors du printemps arabe.

Au Québec, la résistance s'organise aussi. Alors que le Québec était sous la gouverne du parti libéral dirigé par Jean Charest, la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics a organisé de grandes manifestations contre les budgets du ministre Bachand; Pas de démocratie sans voix se préoccupe de la détérioration des droits fondamentaux et de la démocratie au Canada; Personne n'est illégal sur la question de l'immigration; la Marche mondiale des femmes, une initiative québécoise, dénonce la pauvreté, la violence et les guerres dont les femmes sont les premières victimes. Des personnes, des organisations, des coalitions et des réseaux s'emploient solidairement à démasquer le mensonge et à mettre à jour l'aliénation de la propagande, le mangue de transparence dans les processus décisionnels et la véritable nature de ce qui se joue dans les coulisses du pouvoir politique et économique. Plus récemment, notons l'éveil des Nations autochtones pour le respect de leurs droits, la vitalité du mouvement communautaire pour le respect des droits des plus vulnérables de la société ; le Mouvement pour une démocratie nouvelle pour un mode de scrutin véritablement représentatif de l'expression populaire ; l'opposition citoyenne au pipeline Énergie Est de Trans Canada ; l'opposition à l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent ; le Front commun pour la transition énergétique, qui regroupe près de 60 organisations au Québec ; le Pacte pour la transition écologique initié par cinq cents personnalités québécoises et signé par plus de 150 000 citoyens et citoyennes en seulement trois jours, pour n'en nommer que guelques-uns.







Lorsqu'on les informe des vrais enjeux, les forces vives de la société civile s'opposent aux « jeux » des grands argentiers du monde et refusent d'être mises au service du système. Plus nous serons nombreuses et nombreux à résister aux logiques qui justifient tous les sacrifices, plus nous serons fortEs vis-à-vis des acteurs économiques, politiques et médiatiques qui détruisent les écosystèmes et la solidarité humaine.

Nelson Tardif avec la collaboration de Louise Lafortune, Guy Fortier, Marie-Iris Légaré, Elsa Beaulieu Bastien, pour le CPRF.

